

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distortion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
			✓								

13 36-2

EDUCATION

COMMENT SE FAIT

L'INSPECTION PRIMAIRE

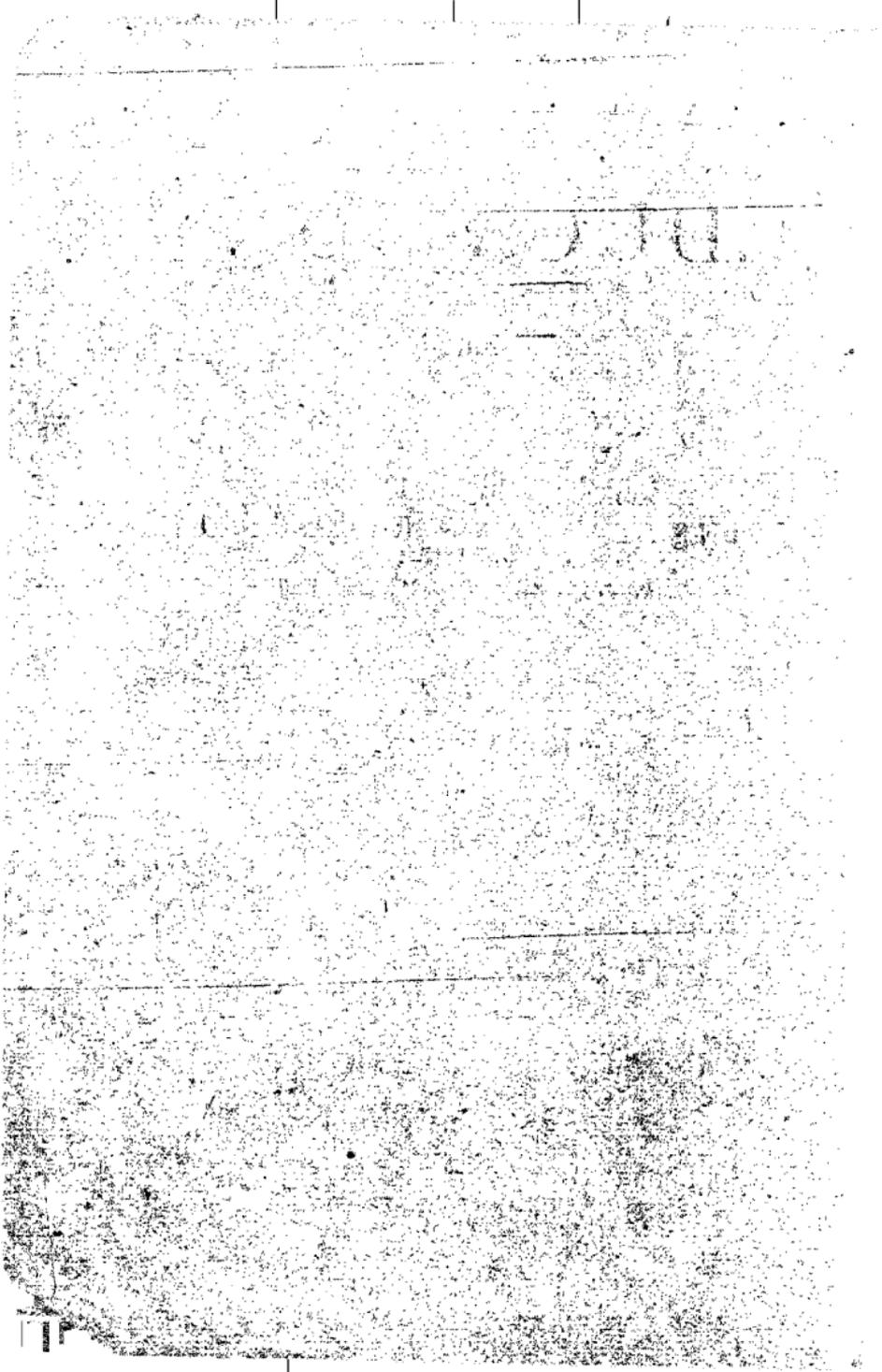
PAR

EMILE JACOTOT, ANCIEN PROFESSEUR.

QUÉBEC,
DES PRESSES A VAPEUR DE LÉGER BROUSSEAU,
9, rue Buade.

1876

LIBRARY OF THE
MONTREAL
MUSEUM AND ANTIQUARIAN SOCIETY



EDUCATION

COMMENT SE FAIT

L'INSPECTION PRIMAIRE.

PAR

EMILE JACOTOT, ANCIEN PROFESSEUR.

QUÉBEC,
DES PRESSES A VAPEUR DE LÉGER BROUSSEAU,
9, rue Buade.

1876

C

d
n
re
d
ca
v
v
ré
le
te
b
—

or
de

EDUCATION.

Comment se fait l'inspection primaire.

Après vingt ans de laborieux services dans l'enseignement, il nous est survenu quelques loisirs, et nous sommes heureux d'en consacrer quelques-uns à l'étude et à la défense de la belle et importante cause de l'*Education*. Si donc vous pouvez donner asile, dans les colonnes de votre excellent journal, aux quelques réflexions suivantes, que nous suggèrent les derniers *Rapports* de MM. les Inspecteurs d'écoles (a), nous vous en serons bien reconnaissant.

(a) Ces rapports ont été publiés en 1876, par ordre de l'Assemblée Législative de la Province de Québec.

Avant d'entrer dans le vif de notre sujet principal, permettez-nous, toutefois, de faire une légère digression, qui a, d'ailleurs, quelques rapports avec l'étude qui nous occupe.—Voici ce hors-d'œuvre apparent :

En général, on lit peu les *documents officiels*. On s'imagine facilement que, s'il s'agit de *finances*, par exemple, ou de *pêcheries*, ou de *chemins de fer*, etc., cela ne regarde, pour bien dire, que les *spécialistes* : les simples mortels n'ont rien à y voir !

Si, par hasard, on lit, dans un journal politique *quelconque*, un compte-rendu des "*Etats*" fournis par *tel* ou *tel* chef de département, on se dit (sans se donner la peine d'entrer dans les détails, en recourant aux *pièces* mêmes,) et d'un air satisfait : "Tiens ! ce département, qu'on accusait d'être si mal administré, est, au contraire, tout-à-fait florissant !" Et l'on s'endort ainsi, persuadé que tout va bien, dans le meilleur des mondes !

Remarquons que l'*exclamation* contraire peut également se produire, mais avec tout autant de précipitation et d'irréflexion que dans le cas précédent.

L'autre jour, nous faisons ces réflexions, en lisant certains journaux qui,

jusque là, n'avaient pas encore ouvert la bouche pour le grand cri de l'injustice *criante et réelle* du Gouvernement fédéral, à l'égard de nos propres compatriotes, mais qui, endossant, avec raison, les vues politiques du *Courrier*,—sans toutefois lui donner crédit de son travail,—criaient alors, comme père et mère, que nous ne sommes comptés pour rien, et horriblement maltraités, dans la Confédération.

Il est vrai que la politique fédérale,—depuis le règne des rouges,—ne tend à rien moins qu'à nous réduire à l'état de plats mercenaires, de valets ignorés ou de prolétaires endettés ; mais, grand Dieu !—nous sommes-nous dit,—comme ces journaux,—dont les uns se prétendent conservateurs,—ont mis du temps à comprendre notre fâcheuse, notre douloureuse situation ! Et puisqu'enfin ils ont trouvé leur science et leurs arguments dans les chiffres et les articles fournis par le *Courrier du Canada*, que ne le disent-ils, à la *bonne franquette* ? Que ne lui rendent-ils justice ?—Au surplus, que ne lisent-ils, que n'étudient-ils, *par eux-mêmes*, les documents officiels ?

Ce que nous disons de quelques journalistes, à plus forte raison pouvons-nous

l'appliquer à une certaine classe de lecteurs, — la plus large et la plus intéressée, sans doute, dans la question des écoles, — et qui ne se donne pas la peine d'étudier aux sources vives les grandes questions de l'éducation et de l'enseignement.

Sans faire un constant appel aux chiffres ou statistiques de MM. les Inspecteurs, nous examinerons leurs œuvres, d'après leurs propres écrits, leurs dires enregistrés et imprimés. Autrement, ce serait par trop long et, sans contredit, parfaitement ennuyeux. Au reste, nous engageons nos lecteurs à se munir des rapports en question, et à nous suivre allègrement dans cette pérégrination, qui aura, nous l'espérons, ses points de vue intéressants et ses méandres pleins d'attraits.

Nous n'aurons, — disons-le d'avance, — qu'à entretenir vos lecteurs de beaucoup de choses futiles en apparence, mais qui, au fond, n'en sont pas moins graves pour qui se préoccupe sérieusement de la prospérité des écoles primaires, du succès de l'enseignement et de l'amélioration intellectuelle de la population de nos campagnes. Pour aujourd'hui, nous vous parlerons du corps si honorable des inspecteurs d'écoles et de la manière

do
s'a
pr
no
qu
ca.

du
sér
de
lis
les

tac
les
av
en.

du
au
tio

liq
fré
en.

dont chacun comprend sa mission et s'acquitte du plus essentiel de ses devoirs professionnels. Il est bien entendu que nous les laisserons parler eux-mêmes et que nous n'interviendrons que dans les cas d'évidente nécessité.

I

ASSIDUITÉ DES ÉLÈVES.

On admettra sans peine que, sans assiduité de la part des élèves, tout progrès sérieux est impossible dans une classe, de quelque degré qu'elle soit. Eh bien ! lisons ce qu'en disent les inspecteurs dont les noms suivent :

10. *M. W. J. Alexander* : Le grand obstacle qui arrête le progrès dans nos écoles, le mal contre lequel il semble n'y avoir pas de remède, c'est de la part des enfants le *manque d'assiduité* à l'école...

20. *M. J. B. Delage* : " Le *défaut d'assiduité* des enfants à l'école, me paraît être aujourd'hui le seul obstacle au bon fonctionnement de l'éducation. "

30. *M. A. Fontaine* : " Les écoles catholiques de mon district d'inspection sont fréquentées par *vingt mille* quarante-six enfants. Lors de ma visite, il y avait,

présents aux différentes écoles, *trois mille trois cent vingt et un enfants.* ”

40. *M. L. Grondin* : “ Le défaut de *punctualité* dans la fréquentation des écoles est bien encore le plus grand mal dont on ait à se plaindre, et il est bien pénible de voir que, par l’*insouciance* et l’*imprévoyance* des parents, des enfants grandissent dans l’ignorance, malgré la facilité d’instruction aujourd’hui offerte à tous..... ”

50. *M. Hubert* : “ On remarquera une *légère diminution* dans le nombre total des élèves inscrits des institutions d’éducation de tout genre..... ”

60. *M. L. Lucier* : “ Le peu d’assiduité des enfants à fréquenter les écoles, et la fâcheuse habitude des parents de les en retirer trop vite, c’est-à-dire, justement à l’âge où ils pourraient étudier avec profit ” est un des “ sérieux obstacles qui ralantissent les progrès et l’efficacité des écoles. ”

70. *M. J. B. Painchaud* : “ Comme l’absence de l’école est la grande *difficulté* qu’il s’agit de combattre ici (aux îles de la Madeleine) j’ai peut-être outrepassé votre suggestion, en appelant devant moi tous les élèves qui comptent le plus de jours d’assistance, et je les ai récompensés ”

sés, après examen, et, à quelque chose près, ils se sont trouvés être les plus méritants. ”

8°. *M. Anthime Pilon* : “ J’ai été surpris de voir combien les enfants sont peu assidus aux écoles. Dans cette première visite que j’ai faite sans être attendu, je suis *moralement certain* de ne pas avoir rencontré plus de la *moitié* des élèves. Afin de combattre ce défaut funeste au progrès de l’instruction, j’ai promis de ne donner les récompenses mises à ma disposition par le département, qu’à ceux qui assisteraient régulièrement à l’école.

9°. *M. Edouard Savard* : “ Le peu d’*assiduité* de la part des enfants à assister aux classes ” est une des causes qui ont pu retarder les progrès de l’instruction dans le comté de Chicoutimi. ”

10°. *M. Stenson* : “ L’assistance aux écoles n’est pas régulière ; mais cela, généralement parlant, *ne doit pas être attribué* à la négligence ni à l’insouciance des parents pour l’éducation de leurs enfants.

11°. *Geo. Tanguay* : “ Le manque d’*assiduité* dans la fréquentation des écoles ; l’esprit “ peu pratique ” de la plupart de ces “ jeunes filles ” entre les mains desquelles sont “ toutes ” nos

écoles, à peu d'exceptions près : voilà quelques-uns des obstacles que nous ne pouvons guère contrôler. ”

Ainsi, sur 32 inspecteurs d'écoles, (sans compter MM. F. E. Juneau et C. B. Rouleau, dont les noms et les œuvres ont sans doute été oubliés par mégarde,) onze seulement ont parlé de cette plaie invétérée qui arrête dans son essor notre système d'instruction publique. Est-ce que leurs collègues sont “ tous ” satisfaits sous ce rapport ? A eux de nous instruire sur cet important sujet.

Ni le temps ni l'espace ne nous permettent d'étudier ici cette question d'assiduité ; mais nous approuvons de tout cœur le moyen qu'ont mis à l'épreuve MM. Painchaud et Pilon. Situés aux deux extrémités opposées de notre Province, ils se sont rencontrés, sans le savoir, peut-être, dans une opinion commune, et qui nous paraît rationnelle.

Tout au plus, nous permettrons-nous d'ajouter que si l'on mettait entre les mains des élèves des ouvrages mieux rédigés, plus attrayants et, partant, mieux adaptés à leur intelligence, on en verrait un plus grand nombre s'attacher à leurs écoles et à leurs études ; mais qui donc s'occupe de faire pénétrer au sein du

eu
ur
es
ei
nc.
On
ue
tte
l'u

T
al”
que.
es
a c
ndi
De
cette
com
tout
moy
et q
les
nant
Et
eurs

: voilà
ous ne
es, (sans
B. Rou
ont sans
ze seu-
vétérée
ystème
leurs
ous ce
sur cet

peuple ces livres didactiques bien gra-
vés que l'on trouve généralement dans
les meilleures écoles congréganistes ? A
seine même en sait-on les noms ; encore
moins s'applique-t-on à en faire usage.
On se contente de vieilleries sur les-
quelles les élèves bâillent à loisir, en
attendant qu'ils s'éloignent tout à fait
d'un lieu de dégoût et d'ennui.

II

CALCUL MENTAL.

s per-
d'as-
e tout
reuve
s aux
Pro-
e sa-
com-
e.
nous
les
ieux
ieux
rrait
eurs
onc
du

Tout le monde sait que le " calcul men-
tal" ou de " tête," est un procédé dans le-
quel on n'écrit ni les quantités données ni
les résultats partiels, mais où l'on passe de
la question donnée à la réponse, sans
indiquer les opérations intermédiaires.
De l'aveu de tous les bons instituteurs,
cette méthode de calcul est très-utile
comme exercice de jugement ; elle ac-
coutume aussi les élèves à se servir de
moyens artificiels qui abrègent le temps
et qui mènent, après quelques essais, à
des résultats certains et parfois éton-
nants.

-Et bien ! le croirait-on ? Trois inspec-
teurs seulement en font mention dans

leurs rapports ; nous citons volontiers e
leurs noms et leurs écrits, ne fût-ce que
pour faire un peu endêver quelques-uns
des collègues de M. Juneau.

10. "*M. Alexander* : " " J'ai la satis-
faction de dire qu'aujourd'hui il n'y a
eu qu'un bien petit nombre (d'écoles) où
le traité de M. Juneau ne se trouve entre
les mains de la grande majorité des élè-
ves. "

20. "*M. Stenson* : " " Le petit livre
de M. Juneau est un bon pas dans la
bonne voie. "

Bien dit ! merci à ces deux braves
inspecteurs, qui n'appartiennent pas à
notre race, mais qui se montrent beau-
coup plus libéraux que les compatriotes
même de M. Juneau. Si ces deux fon-
ctionnaires, dont les rapports sont remplis,
d'ailleurs, d'idées saines et généreuses,
avaient eu entre les mains le traité de
calcul mental des FF. des EE. chrétiennes,
ils n'auraient pas manqué, sans doute,
d'en faire aussi l'éloge ; car il est agencé
avec soin et surtout parfaitement gradué.
Nous pouvons en dire autant de celui de
M. Toussaint, qui se trouve intercalé
dans son traité d'Arithmétique.

Nous croyons, en définitive, exprimer
une pensée juste et vraie, en disant

n'un maître qui n'enseigne pas le calcul mental, même aux plus petits élèves, est pas digne d'un brevet quelconque, ce n'est de celui d'ignorance.

III

LE CLERGÉ.

Quelques inspecteurs ont eu la bonne pensée de se montrer justes, polis et bienveillants envers le rôle public de quelques membres du clergé. On sait, d'ailleurs, que nos écoles de tout genre n'ont pas de plus chauds zélateurs ni de plus fermes soutiens, que les vénérables pasteurs de l'Eglise, à quelque degré de la hiérarchie qu'ils soient placés. Les "vingt-cinq" inspecteurs qui se sont tus sur ce sujet, sont invités à méditer deux minutes sur cet oubli regrettable.

10 M. Michel Caron : " Dans plusieurs de mes rapports j'ai dit quelque chose sur les bienfaits immenses que les révérends membres du clergé procurent à la cause de l'instruction et de l'éducation de la jeunesse, et par leurs visites toujours honorées des écoles, et par leur appui toujours important de la bonne cause. Permettez que, à l'occasion d'un

nouveau ministre de l'instruction publique, je revienne sur ce sujet, en vous disant que le clergé est toujours le même, que ses bienfaits pour l'instruction et l'éducation de la jeunesse sont "inappréciables" son amour paternel est "indicible."—Les "italiques" sont de M. Caron même.

20. *M. Jean Crépault* : "Il est un fait bien reconnu aujourd'hui et confirmé par l'expérience, c'est que dans toutes les municipalités où le curé est président de la commission, les choses se font mieux, les écoles sont sur un meilleur pied, et l'on n'y engage que des institutrices capables et qualifiées. Ce qui prouve évidemment le zèle et le dévouement du clergé pour l'avancement de la cause, et la nécessité des connaissances et d'un certain degré d'instruction chez les commissaires d'écoles pour pouvoir s'acquitter de leur charge avec avantage et connaissance de cause."

30. *M. J. B. Delâge* : "Je dois des remerciements à MM. les curés et aux commissaires, qui ont bien voulu m'accompagner pendant mes visites, dans leur municipalité respective."

40. *M. Edouard Savard* : "Je n'ai qu'à me féliciter de la bienveillance avec laquelle MM. les curés m'ont accueilli."

50. *M. Geo. Thomson* : " Les ministres de l'église et les fermiers m'accompagnent quelquefois et assistent à mes examens. "

Nos lecteurs se tromperaient étrangement s'ils pensaient qu'il y a de la mauvaise volonté, ou simplement de l'indifférence, de la part de MM. les membres du clergé. Les uns ont sans doute des occupations si nombreuses et si multipliées, qu'ils ne sauraient les abandonner un moment pour se livrer à l'examen ou l'inspection des classes ; tandis que d'autres, sans nul doute aussi, se tiennent à distance des inspecteurs, parce que ceux-ci ne se donnent même pas la peine de les prévenir poliment de leurs visites. Il y aurait peut-être autre chose à dire sur ce sujet, mais ce qui précède suffira, pensons-nous, pour porter " qui de droit " à y réfléchir sérieusement.

IV

COMMISSIONS SCOLAIRES.

Il est certain que ce sujet est un des plus importants. On n'ignore pas quel est le rôle des " commissaires d'écoles " dans une municipalité. Ce sont eux

qui ont, comme on dit, la *boule en main*.
S'ils sont intelligents, dévoués, tout
bien ; les cotisations se perçoivent sans
peine ; les maîtres et les institutrices sont
payés régulièrement ; les maisons d'école
sont pourvues constamment du matériel
nécessaire ; l'assistance à l'école est plus
régulière, si surtout les commissaires
unissent leurs efforts à ceux des directeurs
ou maîtres des établissements.
Mais si le contraire a lieu, alors adieu
tout progrès, toute discipline, tout enthou-
siasme pour l'éducation !

Deux inspecteurs,—MM. *Alexander*
Delage,—font l'éloge des commissaires de
leurs districts respectifs. Nous avons
déjà rapporté les paroles de ce dernier
(Art. III,—le clergé) ; quant au premier,
voici sa courte appréciation :

“ Presque partout MM. les commissaires
font preuve de bonne volonté.”

Il faut avouer que le silence de presque
tous les inspecteurs sur ce sujet est
pourtant si grand et si important, qu'il
s'explique pas sans peine ; et si l'un
d'eux,—un seul!—a la complaisance de
venir un jour, à cette même place, nous
dire pourquoi cette question a été totale-
ment laissée de côté dans les documents
officiels, bien des lecteurs ne lui en sau-
ront pas un gré médiocre.

TEXT GÉNÉRAL DES ÉCOLES.—MÉTHODES.

en ma
tout
vent sa
rices so
is d'éco
matéri
est pl
nissair
es dire
sement
s adie
out e
nder
aires d
avon
dernie
remie
missa
e pres
sujet
nt, ne
l'uni
ce d
nou
otale
ments
sau

Sous ces deux titres explicatifs, nous sommes forcé de mettre quelques faits qui ne s'y rapportent guère, peut-être ; mais c'est plutôt la faute,—si faute il y a, de notre sujet, nécessairement très-étendu, que la nôtre propre. Il est probable aussi qu'il en arrivera de même pour quelques-uns des articles qui nous restent encore à étudier. Cela dit,—pour acquit de notre conscience,—nous laissons la parole à MM. les Inspecteurs.

10 M. L. Grondin : “ Il y en a encore de médiocres, tenues *sans méthode*, et où la routine remplace la culture de l'intelligence.”

20 M. S. Boivin : “ Les écoles primaires supérieures ont fait, depuis deux années surtout, des progrès remarquables, dirigés par des personnes *formées aux écoles normales* et qui ont fait leur véritable profession de l'enseignement.”

30 M. Caron : “ Le mode d'enseignement s'est amélioré notablement depuis 1860.”

40 M. Gay : “ On ne remarque dans

leurs écoles (celles dirigées par des institutrices) ni discipline, ni règle, ni méthode.

50 M. Bégin : " Parmi les institutrices diplômées, il en est un certain nombre qui ne font que des écoles médiocres. Peu d'institutrices ont une bonne méthode d'enseignement. "

60 M. Bélard : " Les écoles élémentaires sont bien dirigées et les institutrices sont en général à la hauteur de leur tâche. "

70 M. Hubbard : " Les écoles de la campagne ont en général prospéré pendant l'année. "

80 M. Delage : " J'ai souvent regretté que l'enseignement ne fût pas donné d'une manière plus pratique. "

9. M. Laplante : " Je regrette d'avoir constater que les écoles modèles n'enseignent pas encore toutes les matières exigées par la loi de l'éducation. "

100 M. Lucier : " Je constate avec plaisir qu'il y a eu progrès dans diverses branches de l'enseignement ; je signalerai d'une manière particulière le calcul mental (bonne note) la grammaire raisonnée, l'agriculture, etc. "

110 M. Pilon : " Généralement, l'arithmétique, la grammaire et l'écriture sont peu enseignées dans les écoles élémentaires. "

des institutrices : l'agriculture, pas du tout."

method tant mieux !

itutric 20 *M. Savard* : " L'absence de métho-
nombre chez beaucoup d'institutrices, la trop
édiocre grande variété des livres, etc., sont les
me causes différentes du peu de progrès
ns certaines écoles."

émenta 30 *M. Thompson* : " Il y a lieu de
itutric regretter qu'aucun système régulier ne
de leur ait suivi dans beaucoup des écoles con-
tées par des institutrices."

la cam 40 *M. Lyster* : " Le nombre des établis-
pendant sements scolaires augmente ; chaque
ar on s'intéresse davantage à l'éduca-
regretté n."

donne 50 *M. McLaughlin* : " En somme, les
coles sont prospères."

avoir 60 *M. Pilon (bis)*. " En général, je puis
l'ensei- re que les collèges et les académies de
atières district sont bien tenus. Plusieurs
coles modèles se font remarquer par
plaisi leurs brillants succès. Quant aux écoles
bran- émentaires, la plupart laissent à dési-
alera- r."

l men 70 *M. Savard (bis)* : " J'ai pu constater
onnée ne si toutes les écoles ne donnaient pas
résultat désiré, il y avait espoir de
arith- progrès réels."

riture 80 *M. Thompson (bis)* " J'ai à dire
s élé- en somme, il s'est fait de très-notables

progrès dans les différentes écoles s
mises à mon inspection.

190 M. Thomson : " Les enfants
fréquentent les écoles font de grands p
grès. "

200 M. Carrier : " Bonnes écoles, be
coup de progrès, mais peu d'assiduité

210. M. Hubert : " Au nombre des é
les où l'enseignement et le résultat
l'examen m'ont paru *pleinement satisfi*
sants, je signalerai, etc."

Partant de là, M. l'Inspecteur parta
ses maîtres et ses institutrices sous
chefs suivants : 1o pleinement satisfi
sants ; 2o satisfaisants ; 3o bien bon
4o passables ; 5o assez bons ; 6o pass
blement bons ; 7o assez satisfaisants, e

Excusez cette qualification baroque
et qui trahit un manque de goût impa
donnable. Elle est cependant d'un hon
me qui est depuis longtemps fonction
naire public, mais qui, par malheur, n
paraît pas faire de progrès *assez satisfi*
sants. Depuis quand, au reste, est-il pe
mis à un Inspecteur de faire connaître
tout le pays, par le moyen d'un rappo
imprimé, que Melle. X., de la paroiss
de St. Luc, tient une école *assez médi*
cre ? Si nous vous disions qu'au nom
bre de celles que vous semblez de

...les s
...ants
...rands p
...bles, be
...ssiduité
...e des é
...sultat
...satisfi

...r ainsi, M. l'Inspecteur, nous n'en-
...naissons pas qu'une qui ait plus d'in-
...gence et de savoir (ne disons pas
...oir-vivre, pour être modéré) que
...s-même, son supérieur ? Il ne vous
...e qu'une chose à faire : c'est de pré-
...ter les plus humbles excuses, dès
...re prochaine visite, à toutes celles
...e vous avez ainsi maltraitées.

...parta
...sous
...satisfi
...n bon
...o pass
...ants, e
...baroqu
...t impa
...in hon
...onction
...eur, l
...satisfi
...t-il pe
...naitre
...rappo
...aroiis
...médic
...non
...ez de

...que dire aussi de l'opinion de M. Car-
...r, qui trouve ses écoles *bonnes*, leurs
...grès *remarquables*, tout en avouant
...énument que l'assiduité laisse beau-
...p à désirer ? Un peu plus de logique
...ns les allégations et les raisonnements
...pourrait que produire un effet meil-
...r.

...Ce qui frappe tout d'abord en lisant
...qu'ont écrit MM. les inspecteurs au
...et des écoles, des maîtres, de l'ensei-
...ement, etc., c'est l'espèce d'*habit d'Arle-*
...in,—ou de mosaïque,—que le tout fait
...semble. Est-ce à dire qu'ils se contre-
...ent l'un l'autre d'une manière in-
...sciente ? A Dieu ne plaise ! Ils sont
...cères, sans doute ; mais il est bien
...probable qu'ils ne font pas tous usage
...s mêmes lunettes ou besicles. Ce en
...moi, cependant, ils s'accordent comme
...arrons en foire," c'est à médire des

institutrices ou à les calomnier. Selon la plupart d'entre eux, elles ne savent rien et comme quelques-unes d'elles prétendent un *bon mariage* à une *chétive* institutrice, cela met en colère plusieurs veufs ou vieux garçons qui se trouvent dans la classe des Inspecteurs.

Il est de fait qu'un assez grand nombre d'institutrices enseignent sans diplômes. M. Bégin dit à ce propos :

“ Il y a encore 18 institutrices qui enseignent sans être munies de diplômes. ”

Et M. Boivin : “ Il y a encore quelques maîtresses qui enseignent sans diplômes dans mon district. ”

Beaucoup d'autres inspecteurs auraient pu dire la même chose, certainement ; mais on ne peut pas penser à tout !

Notons aussi que plusieurs de nos “ bureaux d'examineurs, ” surtout ceux des campagnes et même de quelques grandes villes, ne sont, à coup sûr, que des “ fabriques à la main, ” mais bien préparées, et qui fournissent par centaines chaque année, des brevets dont on ne donnerait pas, en France, un écu par douzaine. Avec une telle facilité et une telle légèreté, dans l'octroi et la distribution des *diplômes* (comme on les appelle)

1
Selon ce qu'il n'est pas surprenant qu'on en soit
vent ri... é au résultat que nos lecteurs con-
es pré... sent maintenant. Mais allons plus
hétive... et étudions un des remèdes qui
plusien... à notre disposition et qu'il faudra
trouve... employer tôt ou tard, si nous ne
and no... ons pas rester à toujours empêtrés
ans dip... s l'ornière de la routine.

VI.

ÉCOLES NORMALES—LEURS ÉLÈVES.

quelqu... a fondation des écoles normales, en
diplôm... 7, a toujours été considérée comme
auraie... œuvre bonne, utile, nécessaire même.
emen... directeurs et les professeurs de ces
t !... itutions n'ont jamais perdu de vue le
de n... pour lequel elles ont été établies ;
ut ce... ours, au contraire, ils se sont efforcés
relqu... donner à leur enseignement la forme
r, qu... plus pratique possible ; ils se sont
s'bie... chés à diriger leurs élèves vers la
taine... ière de l'enseignement, comme ils y
on m... ent tenus, d'ailleurs, par les règle-
écu... ts mêmes de leurs établissements.
et un... s, par malheur, un trop grand nom-
stribu... des jeunes gens qui furent admis à
appel... gine de cette fondation, et durant
premières années de leur existence, se

sont fait un avenir en dehors de la profession d'instituteur ; ils ont ainsi laisi un vide profond, qui se fait vivement sentir aujourd'hui. Il en est résulté que chacun peut voir en ce moment le nombre des *normaliens* qui s'adonnent à l'enseignement, est relativement très restreint, et ne répond pas tout à fait aux besoins vrais du pays. A leur défaut les commissions scolaires sont obligées de recourir aux services de jeunes instituteurs sans science et sans expérience, et à de jeunes filles peu préparées d'ordinaire à remplir un emploi si délicat et si difficile. Les bureaux d'examineurs, avec leur facile méthode dont nous avons parlé plus haut, sont impuissants à proposer un remède au mal.

Il faut donc infiltrer une nouvelle vigueur aux écoles normales, non en les détruisant, ce qui serait un crime national, mais en les transformant, en les agrandissant, en les déplaçant même. Il est certain, pour n'indiquer qu'un fait, que si elles étaient situées dans les campagnes au lieu d'être encaissées dans les villes, elles verraient du coup croître le nombre d'élèves et gagneraient tout fait la faveur populaire, dont elles ne jouissent pas assez à l'heure actuelle, faut bien l'avouer.

de la... —et nous insistons là-
insi la... —le bien déjà opéré par l'inter-
vivem... de ces institutions spéciales, est
résulté... ulable, et nous trouvons étrange
oment... sous les inspecteurs,—à l'exception,
lonner... fois, de MM. Boivin, Crépault et
ent t... ine, etc.,—se soient abstenus de le
out à... der. Citons, du moins, ceux-ci :

ar déf... *M. Boivin* : “ Les écoles primaires
oblig... ieures ont fait depuis deux années
mes in... ut des progrès remarquables, diri-
ence, ... comme elles le sont presque toutes,
s d'or... des personnes formées aux écoles
lélica... ales ” et qui ont fait leur véritable
inateu... sion de l'enseignement. ”

us avo... témoignage, déjà reproduit un peu
ts à p... haut, vient ici parfaitement à sa
e. Ecoutons maintenant.

ouve... *M. Crépault* : “ Je ne saurais passer
n en... silence l'immense avantage que
le nat... procurent les élèves des écoles
sagra... nales, qui sortent chaque année de
. Il... institutions pour prendre la direction
t, que... nos écoles communes. Tous ces
opagn... ts enseignent avec le plus grand
s vill... tage et font faire des progrès éton-
e le... ts à leurs élèves. Ce qu'il y a d'avan-
tout... eux chez eux, c'est qu'ils ont tous le
elles... ne système d'enseignement, et appor-
nelle... la même série de livres de classe.....

Je suis fier de pouvoir constater que d'un tiers des écoles de ma circonscription sont tenues par cette classe d'instituteurs et d'institutrices. Je considère que les écoles normales ont contribué très-fortement à amener cet état prospère dans lequel se trouve actuellement notre système scolaire..."

Puis, vient un éloge de système d'inspection; que M. Crépault met sur le même pied que les écoles normales, au point de vue *utilitaire*. Laissons-le, pour le moment, avec cette illusion : disons lui seulement que cette assertion, quant à ce qui concerne, du moins, MM. Inspecteurs, est trop hardie. Que *améliore* notre système d'inspection comme nous le dirons tout à l'heure, nous applaudirons de tout cœur aux allégations de M. Crépault. En attendant nous lui rappellerons qu'il s'aventure trop loin.

Mais nous endossons volontiers tout ce qu'il dit des écoles normales. Les services qu'ont déjà rendus ces nobles institutions, ne sauraient être prisés trop haut.

M. Fontaine vient en troisième lieu. Il mentionne avec éloges les noms de MM. Paquin, Marcoux et N Nautel, tous trois

er que... tés à l'École-Normale Jacques-Car-
ircons... il nous soit permis de dire à leurs
sse d'in... sept autres collègues, qu'ils eussent
- consid... ne fût-ce que pour les critiquer!—
contri... entrer les écoles normales, leurs
t prosp... s-mâtres et leurs élèves-mâitresses.
nent ne... les rapports ou "comptes-rendus"
me d'... ont adressés à M. le Ministre de
et sur... truction Publique au sujet de leurs
nales, ... acts d'inspection.
s-le, po... a-t-il eu, dans cette regrettable lacu-
: diso... arti pris, mauvais vouloir, ou sim-
n, qua... ent ignorance de leurs devoirs?
MM. ... eux de s'expliquer, au public de

VII.

LIVRES CLASSIQUES.

On connaît l'importance d'un bon livre
s tout... que, ou de *texte* à étudier. Ceux
es se... out dont l'enseignement est la profes-
es in... et qui aiment à marcher à la lu-
és tro... ee, attachent un grand prix aux ou-
es bien composés, rédigés avec soin
ie. ... onvenance, gradués avec prudence et
e MM... agement, enfin adaptés en tout aux
s tro... lligences auxquelles ils s'adressent.

Malheureusement, nous sommes plus faiblement en arrière, sous ce rapport, que la Province de Québec.

A part, en effet, la série de livres des Frères des Ecoles Chrétiennes, qui s'améliore et se complète tous les jours, nous ne voyons pour la plupart que des ouvrages isolés et écrits par différents auteurs plus ou moins versés dans la science pédagogique.

Les uns sont très-bons, sans doute, mais ils font regretter que leurs auteurs ne soient reposés après ce premier essai ; mais les autres, hélas ! n'auraient jamais dû voir le jour, pour l'honneur de leur pays !

Pour ne parler que des livres de lecture généralement usités dans les écoles, nous dirons que leur grand défaut, c'est de n'être pas assez bien gradués. Il ne suffit pas, en effet, de mettre en tête de son ouvrage : " Sixième livre de lecture pour les écoles primaires, etc., pour en faire un manuel réellement adapté à l'enseignement ; il faut encore, et pardessus tout, que le contenu en soit parfaitement méthodique et didactique. Le fait est que nous ne connaissons aucune série française sans de graves défauts du côté de la gradation des sujets. Les Américains sont bien en avant de nous.

es sous ce rapport,—comme sous deux
port, mais autres, du reste !

lacune qu'on ne peut-aussi que
vives, c'est celle des *gra-*
qui devraient toujours accom-
es pour le texte et lui donner de la vie.

que *enseignement par les yeux* est
différent ; il va droit à l'intelligence de
dans. Nos compatriotes d'origine

gère peuvent encore nous servir de
loute en cette circonstance. N'allons
teurs, si vous plaît, nous récrier contre

essai de comparaison : elle n'est que juste.

t j'aimons plutôt de suivre leurs traces en
le leur quitte à les laisser aller seuls dans

d'erreurs qu'ils nourrissent et qu'ils
de argent.

sécond parle d'une nouvelle série de livres
ut, de lecture, que publie M. Mont-petit,

Il a l'approbation du conseil de l'Ins-
tution publique ; ne l'ayant pas vue,

ture sommes bien empêché d'en indi-
ler la valeur ; mais il est à espérer

encore qu'il est de nature à satisfaire même
en des yeux exigeants. Dieu, le Conseil et l'au-

ctif en soient bénis !

ais quelques inspecteurs soupirent après
grand où ils pourront distribuer le nou-

ouvrage dont nous venons de parler ;
ant d'autres mentionnent quelques livres

classiques parmi les meilleurs, et par conséquent, du moins, qu'ils se sont occupés de cette question en visitant les écoles. Écoutons trois d'entre eux :

1o M. Archambault : " Je vois avec une grande satisfaction que dans les écoles de mon district, on fait encore usage de l'excellent et pieux livre " *Les Devoirs du chrétien*, " comme livre de lecture, malgré les efforts d'une certaine école en faire perdre le goût. "

Pauvre vieux livre, où nous avons appris l'histoire de l'établissement, du progrès, du triomphe, etc., du christianisme ; manuel religieux, que les dixièmes de ceux qui savent lire aujourd'hui, ont parcouru, ont avalé plus comme un breuvage substantiel et vivifiant, est-ce donc que vous vous fâchez trop vieux ? que votre morale est trop sévère pour nos temps de progrès. Allons ! on n'est pas sérieux assurément et quiconque se permettrait de mettre côté cet excellent ouvrage, aurait sans doute à s'expliquer devant Nos seigneurs les Evêques de la Province, qui viennent d'approuver la dernière édition du " *Traité des Devoirs du Chrétien* " par F. P. B.—Disons en passant que cette édition l'emporte de beaucoup sur

et précieuses, outre qu'elle contient un
occupé de *civilité chrétienne* très-bien rédi-
s édités tout à fait en rapport avec les
usages, coutumes, habitudes, de notre
avec et de notre peuple.

es écoles. *M. Grondin*: " Les livres d'école le
usage en usage sont la série des livres des
écoles des Ecoles chrétiennes, éditée
re, sous le nom de F. P. B., la grammaire
de M. Lacombe et celle de Bonneau, d'après
M. Lacombe, avec exercices correspon-
sants à l'arithmétique de Toussaint et
celle de Bouthillier (!!!), l'histoire du Ca-
nada par Garneau. la grande et petite
les géographies par l'abbé Holmes, celle de
aujourd'hui saint, et autres livres tous approu-
vés par le Conseil de l'Instruction Publi-

que et
s. nous appelons, en passant, que l'histoire
est écrite au Canada par M. l'abbé Laverdière, et
celle de M. Toussaint, sont préférables
réellement beaucoup à celle de M. Garneau, et
entre les "géographies-Atlas" des Frères
qui se rapportent également sur tous les autres
nos séries de géographie; nous aurons ainsi
ce, en justice aux auteurs et à leurs
éditeurs.

révisés. *M. Stenson*: " Les livres de lecture
de ce usage dans nos écoles (les écoles fran-
sur les autres) sont tout à fait au-dessus de la

portée des jeunes enfants, et au lieu de leur présenter de l'attrait, ne leur font que leur offrir un travail sec et aride. Dans les écoles anglaises, au contraire, catholiques que protestantes, les livres de lecture sont adaptés à l'intelligence des enfants, et les amusent tout en les instruisant."

Nous voudrions tout citer, mais nous dépassons déjà, depuis longtemps, les limites que nous nous sommes imposées. Pourtant, nous prendrons le temps de louer, à tous les points de vue, les rapports de MM. Alexander et Sturgeson.

Il nous fait peine d'avoir à répéter qu'un trop grand nombre d'inspecteurs ont négligé d'attaquer et d'exploiter ce terrain. C'était une véritable mine, dont les richesses eussent profité, d'abord à la grande cause de l'instruction publique, ensuite à un grand nombre de leurs collègues.

VIII.

MANUEL D'AGRICULTURE.

Nous faisons halte un moment pour parler de ce petit livre, dont nous commençons à parler.

u lieu de valoir parfaitement la valeur. Appa-
leur fait, toutefois, prêtons l'oreille aux
vide. Les de triomphe ou de défaite qu'en-
raire, tant en son honneur quelques-uns
les inspecteurs d'écoles.

ntelligence M. Alexander : " N'a rencontré
ut en position nulle part pour faire acheter
ât livre de M. LaRue. "

mais n M. Archambault : " Je regrette d'être
ps, les é de dire que l'enseignement de
impos culture a rencontré un *refus formel*
temps des écoles communes du comté de
de v elieu, excepté néanmoins dans les
et S s de St. Marcel, où il a été *donné*
succès....."

à répé St. Marcel n'est pas si bête, après
specte puisqu'il ne *refuse* pas les livres
loiter à lui *donne* ; et M. LaRue, qui tient
ine, d à l'argent, ne doit pas aimer cette
bord à assé à la façon de l'aigle qui avait
publique sous ses soins les petits de l'ourse.

eurs M. Bégin : " J'ai aussi constaté que
alement les contribuables *s'opposent*
mise en usage dans les écoles, du
manuel d'agriculture du Dr. LaRue,
quant que cela est *parfaitement inu-*

mais ces gens-là ont du sens commun,
que M. l'Inspecteur n'a l'air de le
us co er. Savez-vous qu'on peut être bon

citoyen et bon patriote, et ne pas se
faire apprendre *par cœur*, surtout
les écoles primaires élémentaires
petit abrégé qui ne contient, après
que des choses connues de tous les
vateurs ?

Avec des jeunes gens dont l'in-
gence est déjà développée, il peut
utile de s'occuper d'agriculture,
plutôt *pratiquement que théoriquement*
c'est-à-dire que si l'instituteur avait
jardin, il pourrait donner à ses élè-
les plus avancés quelques notions
sur la botanique et l'horticulture ;
encore une fois, mettre cet ouv-
entre les mains de *tous* les élèves,—
çons et filles, — de quelque âge qu'
soient, l'idée nous paraît ridicule
l'excès. Nous ne connaissons qu'
homme qui puisse se réjouir de
adopter dans toutes les écoles le
manuel ; on devine sans peine qui
désignons ici.

Mais lisons attentivement ce que
Bégin propose comme remède infai-
ble, ou,—si vous l'amiez mieux,—com-
propre à inspirer le *goût* de l'agriculture

“ J'ai dû, en conséquence, donner
des *conseils* et des *prescriptions* aux
titutrices et aux commissaires d'éco-

pas te
tout
taires
près
les o

père qu'à ma prochaine visite,
lieu de constater des changements
mieux."

l'im
peut
re,
quem
avait
es él
ns un
re ; m
ouv
es,—
ge qu
icule
s qu
de
le p
ui n

marquons ici que le verbe *constater*
employé par vingt inspecteurs. Il pa-
ren que, sans ce fameux mot, l'hon.
re de l'Instruction publique atten-
drait encore les rapports de ses subor-
nés ; mais enfin l'inénarrable terme
rencontré sous leurs plumes ; et
aucun ne l'a raté.

es él
ns un
re ; m
ouv
es,—
ge qu
icule
s qu
de
le p
ui n

M. Caron : " Plus de 2000 enfants
ont lu le *Manuel* par cœur ; j'en ai
plus de 2600 exemplaires. "

es,—
ge qu
icule
s qu
de
le p
ui n
que
infai
-com
cultu
ner h

serait curieux de savoir après cela
si nos élèves savent leur cathéchis-
me. Il est à remarquer que *pas un* Ins-
pecteur n'a parlé de l'instruction reli-
gieuse : entendez-vous ?—*Pas un*. Som-
mes-nous dans un pays catholique ? ha-
bitons-nous le Canada français, qui a
versé du sang des missionnaires et
des martyrs ? Ne sommes-nous pas plu-
s en France, en Allemagne, ou chez
les protestants ?—Allons ! MM. les Ins-
pecteurs ; frappez-vous la poitrine du
cœur.—Voici venir main-
tenant :

es,—
ge qu
icule
s qu
de
le p
ui n
que
infai
-com
cultu
ner h
ux
d'éc

M. Delage : " Il m'a fait plaisir, ainsi
qu'un grand nombre de cultivateurs,

de voir qu'on ait rendu *obligatoire* l'enseignement de l'Agriculture, d'après le petit *Manuel* du Dr. LaRue. A la vérité, il n'est encore enseigné que dans quelques municipalités. J'ai lieu de croire que l'enseignement en sera bientôt général."

Savez-vous, amis lecteurs, comment on s'y prend pour faire adopter le *Manuel* du Dr. ?—On dit aux commissaires : " Prenez-le, ou vous ne recevrez pas l'allocation annuelle !!! " — Dans quel pays vivons-nous ?—En Chine, à Tombouctou ?—Sous le gouvernement constitutionnel anglais. ?—Pas possible."

Qu'on nous comprenne bien : nous sommes point opposé à l'enseignement agricole ; mais nous n'en voudrions quand la chose est parfaitement praticable ; dans aucun cas, nous n'approuvons que l'agriculture prît les devants sur le catéchisme, la lecture, la grammaire, le calcul et l'écriture. Tous les hommes sensés seront de notre avis. Il n'est pas possible que le Conseil de l'Instruction Publique ait eu dans la pensée de faire prendre aux enfants des leçons de science agricole, quand ces pauvres petits n'ont pas même encore fait leurs dents.

60 M. Pilon : " Je constate à regret (il d'après y a vraiment pas de quoi !) que la plupart des municipalités ont négligé de se conformer aux instructions du département, leur enjoignant d'introduire sans entêtement (entendez bien, s. v. p.) le traité d'agriculture du Dr. LaRue dans leurs écoles."

On ne traite point la liberté et la dignité humaines avec plus de mépris. Mais il y a ici une fiche de consolation : — l'est que ces " ordres péremptoires " parviennent quelquefois de subalternes ignorants, et qu'ils aboutissent comme des coups de bélier : ils crèvent.

IX

MAISONS D'ÉCOLES.—MATÉRIEL.

Malgré les nombreux articles publiés dans le *Journal de l'Instruction Publique* sur l'architecture des écoles, et que nous devons, pensons-nous, à M. l'abbé Desmazures, S. S., il ne paraît pas que les municipalités scolaires se soient préoccupées de tous les plans coûteux qui y seraient développés ; quelques-unes même sont restées bien en arrière sous le rapport de la beauté et du confortable de leurs bâtisses scolaires.

1^o *M. Bégin* : “ Peu de municipalités ont des maisons d'école convenables. Un très-grand nombre d'écoles manquent du matériel nécessaire.”

2^o *M. Boivin* : “ Les écoles supérieures sont aujourd'hui mieux pourvues de tables, de cartes, de globes, etc.”

3^o *M. Delâge* : “ A l'exception de quelques municipalités, les maisons d'école offrent tout le confort désirable.”

4^o *M. Gay* : “ Il se construit chaque année des écoles dans les arrondissements nouveaux. Elles n'ont, en général, ni la forme, ni les dimensions convenables.”

5^o *M. Hubert* : “ Les maisons d'école en général, laissent à désirer pour le confort et l'ameublement ; elles ne sont pas partout dans une condition à être chaudes l'hiver.”

6^o *M. Pilon* : “ Un grand nombre de maisons d'école sont trop petites ; plusieurs sont malpropres ; quelques-unes sont inhabitables.”

M. Gay prétend, — à ce propos, — qu'il est d'ordinaire que les progrès intellectuels ne viennent qu'à la suite du progrès matériel.” Il ajoute que “ les dépendances requises (expression bien adoucie !) sont que trop négligées.”

principales deux affirmations, qui touchent à l'enseignement philosophique par le fond même des choses, nous épouvantent par leur étendue ! En laissant l'étude et la méditation à MM. les Inspecteurs qui n'ont pas vu être traité cet intéressant sujet

X

RÉCOMPENSES.

chaque inspecteur ne s'est plaint de récompenses ou prix distribués par le ministère de l'Instruction Publique ; mais il croit qu'ils soient tous contents d'écoles qu'on leur transmet, dans la vue pour les accorder aux élèves ? Pas précisément. Pour notre part, nous pouvons à être fier que plusieurs d'entre eux se sont élevés, en notre présence, contre le choix arbitraire et judiciaire qui se fait au bureau de l'Instruction, quand il s'agit de distribuer des ouvrages entre MM. les Inspecteurs. On ne donne point, sans doute, de mauvais livres ; mais nous avons vu des inspecteurs présenter, comme récompense, à de tout jeunes enfants, les œuvres de Corneille, de Racine, de Châmbriand, etc. Il est évident que le résultat d'une telle distribution n'est pas

de nature à rencontrer l'objet qu'on doit avoir nécessairement en vue. Une petite histoire morale ; un bon ouvrage de nos meilleurs auteurs canadiens ; un livre classique même, dont l'élève a besoin dans ses études, et qu'il n'a pas toujours le moyen de se procurer : voilà plutôt ce qui nous semble-t-il, les récompenses que MM. les inspecteurs devraient distribuer, mais hâtons nous d'ajouter, à leur charge, qu'ils ne sont point responsables de ce contre-sens, ou de cette anomalie comme on voudra bien l'appeler.

Quelques inspecteurs disent un mot des "récompenses," mais ils ne s'arrêtent point, nous le répétons, de ce que nous venons de relever. On verra à quel point se bornent leurs remarques :

1o M. Caron (Michel) : " Les livres de récompense ont été donnés à qui de droit pour " assiduité " à l'école, et application à l'étude du " Manuel d'Agriculture. — Ce n'est qu'à moitié bien.

2o M. Painchaud : " Comme l'absence de l'école est la grande " difficulté " qu'il s'agit de combattre ici, j'ai peut-être un peu " outrepassé " votre " suggestion " (ce mot n'est pas français, dans ce sens,) en appelant devant moi tous les élèves qui comptent le plus de jours d'assistance.

n de les ai récompensés, après examen ;
petit quelque chose près, ils se trouvaient
le n les plus méritants. Comme j'avais
livres de l'année passée, j'en ai donné
besoin 14 par école. ”

aujourd'hui est franc et net, et nous croyons
plutôt que M. l'Inspecteur a eu
es qu'on de suivre cette ligne de conduite.
Toujours un enfant qui, (sans cause valable, bien
leur de l'absence) n'est pas assidu à l'école, ne
pasable de recevoir aucune récompense ; sous aucun
malin exemple, on ne doit encourager l'indis-
cipline ou la paresse des amateurs de
un mauvais buissonnière.—Tant pis pour
se plaindre !

ce que M. Pilon : “ Afin de combattre ce
à qui manque, (le manque “ d'assiduité ”) si
reste au progrès de l'instruction, j'ai
livres de papier de ne donner les récompenses
de droites à ma disposition par le départe-
ment, qu'à ceux qui assistent réguliè-
rement à l'école. ”

M. Savard : “ Dans le but d'exciter
l'absence de l'émulation parmi les élèves, j'ai intro-
té ” qu'on dans toutes les écoles le système des
points. ”

on ” (ce nous est agréable de louer ici M.
l'Inspecteur de Chicoutimi. Bien que
les élèves qu'il a déjà fait preuve de connais-
sances pédagogiques plus étendues, plus

fermes et plus saines, que la plupart de ses collègues ; il y a tout à espérer de lui. L'amour du devoir est son mobile, et nous sommes sûr qu'il rendra à son district d'inspection la plus grande somme de bien possible.

50 M. Stenson : " Les livres distribués en prix aux écoles, sont lus et relus avec avidité. "

XI

RÉFORMES DANS LA LOI D'ÉDUCATION.

Adressons nous immédiatement aux Inspecteurs. Parmi eux, nous en rencontrons avec bonheur quelques-uns qui parlent d'or :

10 M. Crépault : " Il faut, selon moi : 1^o donner plus d'encouragement aux instituteurs ; 2^o exiger plus de connaissances dans la personne des inspecteurs d'écoles ; 3^o économiser le temps des élèves, en encourageant l'assiduité, chose qui manque presque partout. "

20 M. Delège : " Si les institutrices munies d'un diplôme de 2^ème classe étaient forcées par la loi de subir un nouvel examen, après deux ou trois années d'enseignement, il en résulterait, je crois, un très-grand bien. "

part M. Fontaine : " Je constate que la
préparation des écoles, en général, est bien com-
son service et que l'on s'efforce partout de la
l'ensemble à exécution."

s grand M. Grondin : " Dans le cas d'une
proposition, avec ou sans amendements de
distribution d'éducation, et des divers amende-
ments plus anciens qui y ont été portés presque à
chaque année depuis sa passation, je
crois très utile d'annexer des modèles de
règles qui auraient l'effet d'avoir plus
d'uniformité et de régularité dans cer-
tains actes qu'elle requiert des secrétaires-
généralistes."

ent à l'inspecteur cite ensuite vingt-trois
en règle, qui nous paraissent dignes de
s'inspirer de l'attention de " qui de droit."

s-uns M. Lyster : " On comprend mieux
la bienfaisance des lois d'école, et
selon la loi nous avons tout lieu d'espérer que bien-
ent à n'y aura plus ni apathie, ni négli-
conna nce, sur cet important sujet. "

specter M. Thomson : " La loi est très-
bons et quand elle est appliquée par des
commissaires d'école aux vues libérales
et éclairées. "

class M. Tanguay : " Celle-ci (la loi)
subira d'une manière satisfaisante
l'ensemble. "

ou tra M. Tremblay : " Le fonds commun
sultera "

des écoles devrait, à la rigueur, se payer également dans chaque arrondissement. La rétribution mensuelle ne paie pas avec justice en certains cas. Le bois de chauffage devrait être fourni aux écoles des communes non classées parmi les contribuables. ”

· Nous remettons à plus tard nos réflexions sur les “ Réformes ” à la Commission d'éducation. Pour le moment, nous nous bornerons à remercier les inspecteurs précédents d'être entrés sans crainte dans cette question très-délicate et de l'avoir traitée avec tant de jugement et de réserve. Nous comprenons parfaitement que dans la position où ils se trouvent, il est impossible qu'ils ne restent toujours librement et qu'ils ne jugent le système dont ils sont les principaux fonctionnaires : à nous, nous sommes entièrement indépendant, que nous sommes à l'emploi, de toute autorité politique ou gouvernementale, est dévolue cette tâche. En temps et lieu, nous tâcherons de l'accomplir.

XII

SECRÉTAIRES-TRÉSORIFIERS.

Ces utiles auxiliaires ont à remplir, dans notre système d'instruction publique,

qui mérite d'être signalé. Nous
à reconnaître, avec les inspec-
que nous allons citer, que la plu-
entre eux s'acquittent ponctuelle-
de leurs difficiles devoirs. Et

ad :

M. Alexander : " Presque tous les
aires-trésoriers de mon district
s'acquittent avec habileté de
devoirs. "

M. Caron : " Les affaires moné-
sont bien administrées. "

M. Archambault : " J'ai le plaisir
de déclarer qu'il n'y a pas eu la plus
difficulté dans mon district, pen-
l'année qui vient de finir, pas la
plainte au sujet des comptes des
aires-trésoriers. "

M. Delâge : " L'administration des
monétaires laisse peu à désirer.
Le corps enseignant est régulièrement

M. Gay : Se plaint de la mauvaise
des comptes par les secrétaires-
trésoriers. "

Remarquons que le rapport de M. Gay
est rempli de remarques désagréables. Il ne serait
pas mal qu'il s'examinât soi-
même sur ce point : s'il allait être
le grand coupable !

60. M. Hubert : " Les affaires de bureau sont assez bien conduites, quant aux finances, à de rares exceptions près."

70 M. Lucier : " Les comptes des corporations scolaires, tenus, pour la plupart, en bon ordre, témoignent de l'intégrité et du zèle des secrétaires-trésoriers. "

80 M. McLaughlin : " Les secrétaires trésoriers font tous leurs efforts pour que la loi soit mise à exécution, et les contribuables ont généralement à cœur de posséder de bonnes écoles. "

90 M. Pilon : " Les comptes sont généralement bien tenus, et les contribuables satisfaits de leurs secrétaires-trésoriers. "

MM. Savard, Thomson et Valade rendent aux secrétaires-trésoriers un témoignage également favorable. Les vingt autres inspecteurs n'en disent mot : mais c'est peut-être à cause même de l'excellence de leurs subordonnés.

XIII.

TRAITEMENT DES INSTITUTEURS.

Voilà le titre le plus alléchant que nous ayons encore écrit : il s'agit ici d'ar-

gent
ne d
tion
mer
1c
tra
tric
com
mes
sou
gna
2
sor
ses
de
et

si
Jc
fe.
l'a
pe
se
q
M

s
i
s
à

gent. Nous allons voir défiler une dizaine d'inspecteurs, qui tous,—sans exception aucune,—ont des entrailles vraiment paternelles.

10. M. Alexander: "La question du traitement des instituteurs et des institutrices est le seul point sur lequel ils (les commissaires d'école) ne partagent pas mes vues. Ils sont, bien à tort, selon moi, sous l'impression, que la classe enseignante n'est déjà que trop rémunérée."

20. M. Archambault: "Les salaires sont bien trop modiques dans les paroisses du comté de Richelieu, (à l'exception de celles de St. Ours, de St. Roch et de St. Marcel.)

Qui donc a ainsi gâté ce comté si riche, si vaillant et si militaire? Serait-ce M. Joson Perrault, son ancien député, qui faisait, lui aussi,—on s'en souvient,—de l'agriculture "en grand"? Ne serait-ce pas lui encore qui aurait si bien ôté à ses électeurs le goût de l'agriculture, qu'ils ne veulent point acheter le "Petit Manuel" du Dr LaRue?

30. M. Béland: "Se plaint de l'insuffisance du traitement des instituteurs et insiste sur la nécessité de faire de l'enseignement une "carrière qui promette à ceux qui l'embrassent de vivre sur le

bu-
tant
rés."
cor-
plu.
l'in-
rés0-

ires
que
ontri-
r de

géné-
ibua-
rés0-

ren-
émoi
vingt
mais
excel-

que
d'ar-

même pied honorable que nos hommes de profession. ”

Ce vœu n'est pas extraordinaire. Seulement, l'auteur a oublié d'indiquer quel traitement il faut recevoir, pour mériter d'être “ sur le même pied honorable que nos hommes de profession. ” A plus tard sans doute.

40. M. Boivin. “ Il est pénible d'avoir encore à observer que les efforts de l'instituteur semblent être entièrement méconnus, tant on met d'obstacles et j'oserai dire de mauvais vouloir à le retribuer convenablement. ”

50. M. Crépeault : “ Il faut amender la loi de manière à donner plus d'encouragement et d'avantage à la carrière de l'instituteur. ”

MM. Dorval, Gay, Hubert, Laplante et Tanguay parlent dans le même sens. Comment, dit ce dernier, exiger beaucoup d'une institutrice qui reçoit un traitement variant de \$50 à \$72 ? ”

Il faut avouer que c'est bien peu ; mais ce n'est pas une raison pour travailler en proportion du traitement. Après tout, l'emploi est libre ; on le prend ou non ; mais quand une fois on l'a accepté, on est tenu de le remplir fidèlement.

M. Grondin témoigne que les “ salai-

res se
mêm
nes r
tuteu
rému
celui
pas

Ce

ne
des
tres
bon
son
sem

du
pe
ma
de
de

de

J
d

res se sont un peu élevés." Il en est de même de M. McGrath ; il dit que certaines municipalités " accordent à l'instituteur de capacité et d'expérience une rémunération beaucoup plus forte qu'à celui dont la réputation d'habileté n'est pas encore établie. "

Comme on le voit, " dix " inspecteurs ne sont pas satisfaits du traitement des instituteurs, tandis que " deux " autres mentionnent un progrès dans la bonne voie. Leurs vingt autres collègues sont muets là-dessus : quel désintéressement !

XIV

CONCLUSION.

Avant de clore ces articles sur l' " Education, " (en tant, du moins, que l' " inspection primaire " s'y rapporte,) nous demandons la liberté d'expliquer une partie de notre pensée au sujet des " Rapports " de MM. les Inspecteurs.

Nos lecteurs auront remarqué, sans doute, avec nous :

1o Que " deux " Inspecteurs, — MM. Juneau et C. B. Rouleau, — n'ont pas donné signe de vie ;

2o Que " huit " ou " dix " ont présenté des remarques sur des sujets importants, et que le reste de leurs collègues s'est " abstenu, " en général ;

3o Que, même parmi ceux qui se sont aventurés dans le champ de la critique, il n'y en a que " trois " ou " quatre " qui aient suggéré des remèdes aux défauts dont ils se plaignent ;

4o Qu'au sujet du faible traitement des instituteurs, par exemple, aucun d'eux n'a osé indiquer un moyen quelconque d'élever le niveau des salaires et de donner par là plus de relief à la position d'instituteur ;

5o. Que " vingt-sept " ont semblé ignorer que l'enseignement religieux est le plus important de tous, et qu'ils devaient en rendre compte au public ;

6o. Qu'aucun d'eux n'a dit un mot du " Journal de l'Instruction Publique, " de la " Caisse de Retraite des Instituteurs, " de leurs " Associations " ou " Réunions, " etc ;

7o. Que tous les " rapports " pris ensemble ne contiennent pas l'exposition ou la discussion d'une " méthode quelconque d'enseignement ; "

8o. Que le " style " de plusieurs d'entre eux est très jeune et laisse infiniment à désirer, etc.

Tel est, du moins, le jugement que nous croyons devoir porter sur ces "Rapports," après un très-sérieux examen.

A la louange de l'hon. ministre de l'Instruction publique,—plus encore qu'à celle des inspecteurs mêmes, nous dirons que ces documents officiels nous semblent avoir été écrits avec beaucoup de sincérité et de loyauté. Deux inspecteurs n'ont pas hésité à faire connaître que leurs districts d'inspection ont plutôt retrogradé qu'avancé, en 1875 ; les raisons qu'ils en donnent les exonèrent de tout blâme ; mais nous admirons qu'on leur permette de le dire tout haut. Autrefois, c'est-à-dire du temps où M. Chauveau trônait en prince sur l'éducation, un inspecteur qui eût osé produire des chiffres accusant un déficit, se serait fait dire ce que M. le Surintendant adressa un jour à un de nos vieux amis, alors inspecteur : " Monsieur, j'entends qu'il y ait progrès ; refaites vos chiffres, ou gare à votre emploi ! "

Il est consolant de voir que MM. les fonctionnaires font des " progrès " dans la voie de l'honnêteté. Hélas ! que n'en peut-on dire autant de tous les autres départements publics ?

Somme toute donc, nous croyons fermement que si MM. les Inspecteurs

avaient des directions larges et sûres, ils feraient mieux que ce qu'ils ont produit dans ce dernier effort. Si, de plus, ils avaient tous fait des études pédagogiques pratiques avant d'embrasser la profession d'inspecteur, il est sûr que leurs Rapports seraient plus complets, plus utiles, et surtout mieux rédigés. Quelques-uns, du moins, auraient pu, discuter les méthodes d'enseignement, la manière d'élever moralement et chrétiennement les enfants, etc.

Quand, après avoir lu les rapports de MM. les Inspecteurs de France et de Belgique, on prend ceux de nos compatriotes, la différence semble énorme. En France, on le sait peut-être, nul n'est nommé inspecteur primaire s'il n'a préalablement été instituteur et s'il n'a obtenu avec succès un "certificat" d'aptitude" aux fonctions d'inspecteur primaire.

Nous reviendrons sur ce dernier sujet, à cause de son importance extrême : MM. les Inspecteurs qui ont vraiment à cœur les intérêts de l'Éducation, ne pourront que s'en réjouir.

S U P P L É M E N T .

“ CERTIFICAT D'APTITUDE AUX FONCTIONS
D'INSPECTEUR PRIMAIRE.”

Faisons mentir aujourd'hui le proverbe qui dit : “ Promettre et tenir sont deux, ” et prouvons, au contraire, que *c'est tout un.*

Dans un de nos précédents articles sur *l'Education*, nous avons écrit, en parlant de la nécessité de faire subir un *examen* à MM. les Inspecteurs : “ Nous reviendrons sur ce sujet. ” Eh bien ! nous voilà au rendez-vous, et que chacun de ces honorables fonctionnaires veuille bien nous prêter une oreille attentive. Par la même occasion, nous prions MM. les membres du Conseil de l'Instruction Publique, — que cela intéresse au plus haut point, — de vouloir bien, eux aussi, *lire et peser* le récit suivant, que nous extrayons d'un journal pédagogique, — *l'Education*, — du 23 oct. 1875. Les uns et les autres y trouveront certainement l'occasion de s'éclairer, s'il en est besoin, sur une des plus importantes matières d'éducation, et les premiers surtout, c'est-à-dire MM. les Inspecteurs, — y verront, avec la plus grande netteté possible, ce qu'on exige de leurs confrères de France. Nous citons :

ACADÉMIE DE PARIS.

Examen d'admission.

La commission chargée d'examiner les aspirants au certificat d'aptitude pour l'inspection primaire s'est réunie à la Sorbonne le mardi 5 octobre.

Trente-deux candidats s'étaient fait inscrire : *vingt-six* se sont présentés.

“ Voici le texte de l'épreuve écrite :

“ Un inspecteur d'académie désire établir des “ conférences cantonales ” dans son département. (C'est-à-dire des conférences de *paroisse* dans son district d'inspection, comme on dit au Canada.)

“ Il invite, en conséquence, chacun des inspecteurs primaires de sa circonscription à lui adresser un rapport sur ce sujet.

“ Dans son rapport, l'inspecteur primaire fait connaître les avantages que présentent ces conférences ; il expose les bases sur lesquelles elles doivent être établies, et il termine par un projet de programme et de règlement.”

Cette épreuve a entraîné l'élimination de *dix-huit* candidats : *huit* ont été déclarés admissibles aux épreuves orales.

Ces dernières épreuves ont nécessité deux séances. Voici le texte des questions posées aux candidats :

PREMIÈRE SÉANCE.

10. Devoirs de l'instituteur envers lui-même ;

20. Exposer les conditions d'une bonne méthode, et les procédés à employer pour apprendre à lire aux enfants ;

30. De l'importance des *leçons de choses* dans les salles d'asile, et choix des sujets de leçons ;

40. L'inspecteur est appelé à donner son avis sur un plan de construction d'une maison d'école pour cent élèves ;

50. Législation relative aux écoles mixtes quant au sexe et quant aux cultes.

DEUXIÈME SÉANCE.

10. Devoirs de l'instituteur envers ses élèves ;

20. Des meilleurs procédés à suivre pour apprendre aux enfants à compter ;

30. Quels sont les principaux exercices en usage dans les salles d'asile ;

40. Disposition des locaux destinés à une école mixte ;

50. Conditions à remplir et formalités exigées pour l'ouverture d'une école libre.

A la suite de ces épreuves, TROIS candidats ont été reconnus dignes d'obtenir

le certificat d'aptitude. Ce sont par ordre de mérite :

1. M. Collin, instituteur public à Héry (Yonne.)

2o M. Parent, instituteur public à Choisy au-Bac (Oise.)

3o M. Lemire, instituteur public à Courthiézy (Marne.)

Récapitulons maintenant les chiffres et tenons en bon compte ; car ils sont comme des lettres de feu inscrites au front de notre système d'inspection primaire :

1o 32 candidats se font inscrire ;

2o Sur ce nombre, 6 ont peur et jugent prudent de se désister ;

3o 26 subissent l'épreuve écrite ;

4o 18 sont éliminés ; terrible holocauste !

5o Dans l'épreuve orale, 5 sur 8 restent sur le carreau ;

6o 3 seulement, sur 32, demeurent victorieux !!!

Trois sur trente-deux ! retenons bien ces chiffres. Le nombre de nos inspecteurs s'élève précisément à *trente-deux*, sauf erreur. Eh bien ! supposons que LES NÔTRES soient amenés à subir un examen du genre de celui qui est mentionné ci-dessus, — avec quelque diffé-

ren
san.
tira
ve
rait
être
Lot
M
le
alo
car
une
gou
à te
iné
ins
le
me
C
de
sar
sys
qu
lor
nc
av
l'E
tic
nc
s'a

rence nécessaire dans les détails, cela va sans dire, — combien, pensez-vous, sortiraient vainqueurs d'une pareille épreuve ? — Peut-être, hélas ! ne se trouverait-il pas dix justes dans Sodome ? peut-être même ne s'y rencontrerait-il pas un Loth !

Mais admettons, pour un moment, que le contraire arrivât : ne serait-ce pas alors un grand honneur pour MM. les candidats ? Ne serait-ce pas une sûre ; une forte *garantie* de capacité donnée au gouvernement, aux parents des enfants, à toute la société enfin, et qui attirerait inévitablement sur tout le corps des inspecteurs la bienveillance, l'affection et le respect qui leur font malheureusement un peu défaut à l'heure présente.

Quoi qu'on en pense, on est bien forcé de reconnaître que, sans l'infusion d'un sang généreux dans les veines de notre système d'inspection, l'éducation *physique* et l'éducation *intellectuelle* seront longtemps encore en souffrance dans notre belle et chère Province de Québec.

Nous nous vantons parfois d'être en avant de plusieurs vieilles nations de l'Europe, sous le rapport de l'instruction publique ; cela flatte bien un peu notre amour propre national, mais ne s'accorde guère avec la vérité *vraie*.

Dans tous les cas, puisque nous essayons d'imiter, en plusieurs points, le système français, acceptons ce qui s'y trouve de bon et ne nommons comme inspecteurs que des INSTITUTEURS d'expérience et qui aient subi un examen spécial dont les questions seraient rédigées par le Conseil de l'instruction publique.

Si l'on a un plan meilleur ou plus pratique que celui-ci pour porter remède au mal que nous avons signalé, nous serons heureux d'en connaître les détails.

FIN.

us es-
e sys-
ouve
nspec-
cience
dont
ar le

plus
mède
nous
s dé-